La sécurité de votre enfant, on y voit





Dans la zone scolaire, respectez la limite de vitesse de 30 km/h



N'utilisez pas le débarcadère pour autobus



Écoutez toujours les consignes du brigadier



Respectez la signalisation d'interdiction d'arrêt et de stationnement



Ne faites pas de virage en U ou autre manœuvre dangereuse



Soyez courtois et accordez la priorité aux enfants

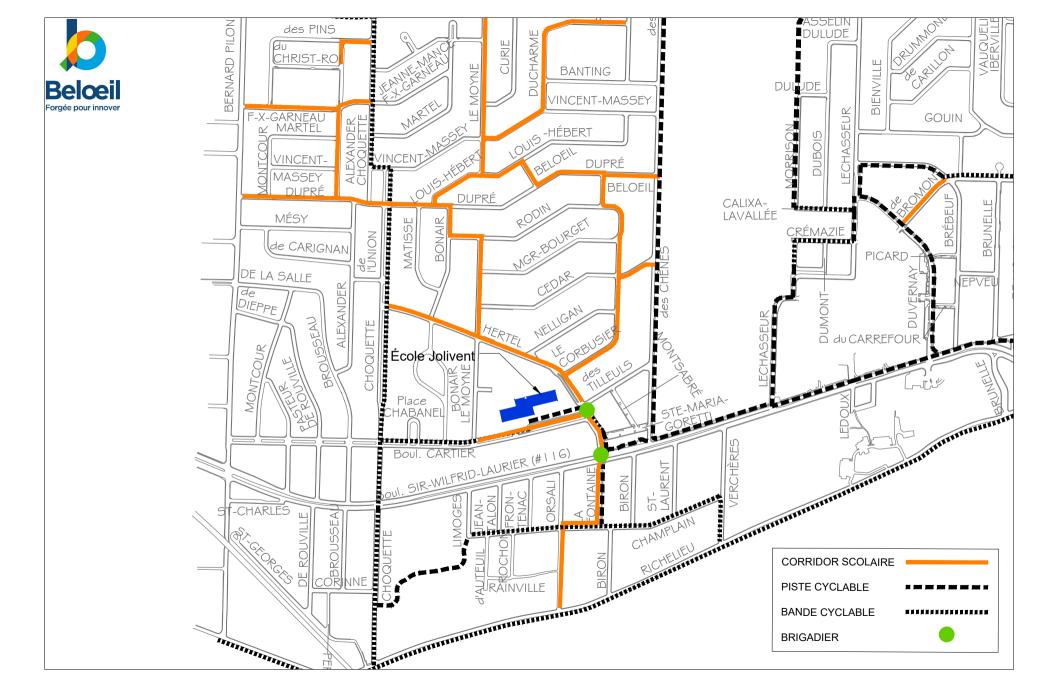


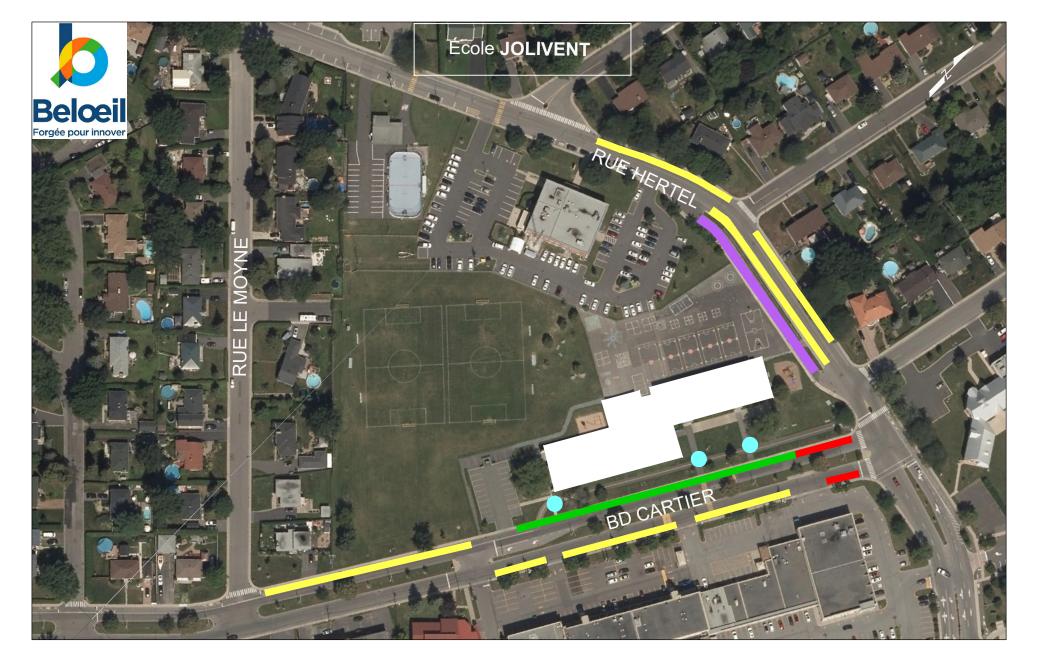
Respectez les débarcadères prévus pour déposer vos enfants



Soyez vigilant, un enfant peut être imprévisible







STATIONNEMENT INTERDIT

ARRÊT INTERDIT

DÉBARCADÈRE PARENTS

DÉBARCADÈRE AUTOBUS

ACCÈS POUR LES ÉLÈVES